



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Cameroun

Question écrite n° 33920

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'accès au traitement contre le sida au Cameroun. Le problème de l'accès aux traitements est essentiel et souligné par l'ensemble des acteurs de la lutte anti-sida. Le sida constitue un drame sans précédent en Afrique parce qu'il touche les personnes en âge de travailler et d'avoir des enfants, ce qui engendre de surcroît une crise de développement social et économique majeure. Les protocoles de traitement devraient ainsi être adaptés aux conditions particulières des pays où tout, ou presque, manque. « Moins de comprimés à prendre chaque jour, moins de tests de laboratoire, des médicaments gratuits, dispensés dans les centres de santé périphériques et une implication de la communauté pourraient être les axes essentiels de cette adaptation indispensable aux conditions de vie des pays pauvres. » Il lui demande quelles mesures il est possible d'envisager afin de permettre à ce pays un meilleur accès aux soins et aux traitements afin de freiner l'épidémie qui l'affecte. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

Au Cameroun l'épidémie de VIH-Sida s'est propagée à grande vitesse, faisant passer sa prévalence de 0,5 % en 1987 à environ 12 % en 2003. On estime qu'environ 1 million de Camerounais sont aujourd'hui porteurs du VIH et que 100 000 d'entre eux sont éligibles à un traitement antirétroviral. Face à cette évolution exponentielle le gouvernement camerounais a pris un certain nombre de mesures pour lutter efficacement contre la pandémie et tenter de freiner son évolution. La lutte contre l'infection à VIH-Sida est devenue l'une des priorités de la stratégie sectorielle de la Santé du Cameroun et son organisation a été renforcée et décentralisée : élaboration d'un Plan national stratégique de lutte contre le VIH-Sida ; création d'un Comité national de lutte contre le sida (CNLS) ; création de groupes techniques provinciaux et de comités locaux de lutte contre le sida. Des efforts efficaces ont été également déployés par le ministère de la santé publique du Cameroun en termes de coordination des actions de lutte et de renforcement des synergies entre les différents partenaires impliqués : Banque Mondiale (décentralisation et appui aux ONG), ONUSIDA, Union européenne (appui aux systèmes de santé), coopération française, coopération allemande (marketing social). La France, précurseur pour les stratégies de prise en charge des patients atteints par le sida, défend une politique de prise en compte globale de ces patients qui inclut la prévention mais aussi la prise en charge psychosociale et thérapeutique. Par la mise en oeuvre de plusieurs projets successifs et la forte implication de son assistance technique, la coopération française a joué un rôle majeur dans la structuration de la lutte contre le VIH-Sida au Cameroun, tant sur le plan institutionnel que technique, en concentrant ses efforts dans les domaines de la prévention et la prise en charge globale des personnes infectées : développement des concepts « centres de prévention et de dépistage volontaire » et « hôpitaux de jour » ; élaboration des normes de référence pour ces structures ; suivi et évaluation du fonctionnement de ces structures ; élaboration et diffusion de matériels de sensibilisation et de prévention ; formation du personnel, réhabilitation et équipement des structures ; prise en charge des cas de co-infection VIH-Tuberculose (en complémentarité avec le Programme national de lutte contre la tuberculose). Ces activités ont été menées dans le cadre de deux projets d'environ 1million d'euros chacun qui ont permis : - de

créer, fin 1988, un hôpital de jour à l'hôpital central de Yaoundé pour le diagnostic et la prise en charge des personnes infectées par le VIH-Sida. Cette structure est aujourd'hui reconnue comme pôle d'excellence en matière de prévention, de diagnostic et de prise en charge globale des personnes vivant avec le virus du Sida (PVVS) ; ce modèle a été reconnu comme pertinent par tous les pays présents au moment du sommet France-Afrique ; - de généraliser cette expérience par la création d'une dizaine de structures équivalentes dans les autres provinces du Cameroun. La coopération française intervient également sur le plan de la recherche scientifique avec une coordination internationale sous couvert de l'Agence nationale de la recherche scientifique. Dans le cadre de l'initiative Esther (Ensemble pour une solidarité thérapeutique en réseau), la France a développé 7 jumelages entre ses hôpitaux et ceux du Cameroun. Ces partenariats constituent certainement les projets les plus avancés parmi ceux mis en place par Esther dans les pays en développement car ils ont pu s'appuyer sur des équipes camerounaises compétentes et motivées. Par ailleurs, le Cameroun a soumis une requête au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dont la France est le deuxième contributeur avec 150 MEUR par an. En octobre 2003, le conseil d'administration du Fonds mondial a donné son accord pour le financement des programmes camerounais de lutte contre ces trois maladies à hauteur de près de 95 millions de dollars pour 5 ans dont près de 56 millions de dollars attribués à la lutte contre le VIH-Sida. Ce financement doit permettre au Cameroun de renforcer le Programme national de lutte contre le sida et entre autres, de rendre accessible la trithérapie par ARV à 36 100 personnes vivant avec le sida (PVVIH) en ramenant le coût mensuel du traitement à 5000 FCFA par patient.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33920

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1175

Réponse publiée le : 11 mai 2004, page 3454